



Inaptitude avec incapacité de reclassement

Par Charlg

Bonjour,
Je suis actuellement déclaré inapte avec incapacité de reclassement depuis le 15 septembre 2025.

Je suis dans l'attente que mon employeur me contacte.

Quelle est la procédure à effectuer pour moi et mon employeur?

Sachant que j'ai posé mes congés payés du 13 septembre au 12 octobre inclus.(commun accord avec ma directrice)

Merci

Par kang74

Bonjour

Il faut attendre maintenant la convocation à un entretien, l'entretien de licenciement et la notification de licenciement .
L'employeur peut prendre le temps qu'il veut, mais s'il met plus d'un mois, vos salaire reprennent à partir du 13 Octobre .

Par Charlg

Merci pour votre retour.

Je vous avoue que c'est la premiere fois que ça m'arrive.

En ce moment c'est silence pour mon employeur. Est ce que cest une tactique pour me faire perdre patience.

On est d'accord qui dit inaptitude avec incapacité de reclassement dit licenciement pas démission.

Merci

Par kang74

Vous avez été déclarée inapte par le medecin du travail et vous êtes en congé .

Je ne comprends donc pas l'histoire de la démission ...

Que voulez vous qu'il vous dise ?

Il vous enverra la convocation à votre entretien quand il le décidera et souvent quand il le pourra (information cse toussa toussa)

Et je ne vois pas bien pourquoi vous voulez perdre patience puisque oui, il faut justement patienter et que si le 13 Octobre il ne vous a pas licencié il vous paiera comme si vous allez travailler .

Par de là, profitez de vos vacances, il est assez courant de ne pas être licencié avant la fin du mois de reclassement, même s'il n'y a pas de reclassement possible .